

VINCENNES – PARIS 1 : des arts plastiques à la Sorbonne

Historique établi par Bernard-André Gaillot, mars 2026

Indiquons d'abord que ce condensé a été établi à partir de multiples sources qui seront référées ici : FD (résumé de Dosse, *Vincennes : Heurs et malheurs de l'université*) ; DS (Da Silva, *Une part de risque*) ; DSC (Da Silva, *Chronologie*) ; PB (Baqué, *40 ans de combat*) ; BDS (entretien vidéo Baqué-Da Silva) ; BAG (Gaillot, vécu personnel).

Passé l'âge de l'apprentissage, placé en compagnonnage chez un artiste, l'organisation d'un enseignement des arts remonte à la création des Académies royales du XVII^{ème} siècle : peinture 1648, musique 1669, architecture 1671. Après la Révolution, est créé en 1795 l'"*Institut des sciences et des arts*" doté en 1803 d'une classe dévolue aux beaux-arts. Parmi les conservatoires de musique, le plus ancien est le *Conservatoire national supérieur de musique de Paris* fondé le 3 août 1795 par la Convention, l'institution s'ouvrant à l'art dramatique et à la danse en 1800. Des enseignements locaux de l'art et de la musique ont suivi : écoles d'art et conservatoires municipaux et régionaux.

Dès le Consulat, les lycées impériaux (de garçons, créés en 1802) bénéficiaient d'un maître de dessin (et 1867 pour les lycées de jeunes filles). La formation des enseignants – on se rappelle l'opposition Guillaume / Ravaisson quant à la méthode – repose d'abord sur un *Certificat d'aptitude* (1880) devenu en août 1909 "*Certificat d'aptitude de l'enseignement du dessin*" avec deux niveaux : un premier degré, adressé aux enseignements du collège et un degré supérieur à ceux du lycée mais le baccalauréat n'est pas exigé pour les postulants. Ce recrutement est modifié en 1947 avec Bac et concours d'entrée. Il sera encore remanié en 1952 sous le nouvel intitulé "*Diplôme de dessin et d'arts plastiques*" (DDAP). Les élèves titulaires du baccalauréat sont admis sur concours à l'échelon national dans les classes préparatoires au professorat de dessin du Lycée Claude-Bernard (même chose pour la musique au lycée La Fontaine) à Paris, XVI^e arrondissement. Ils y préparent en trois ans les quatre certificats du diplôme (- dessin - composition décorative - histoire de l'art - sciences annexes : anatomie et perspective), délivré à Paris à l'échelon national et, suivant leur classement, ils sont répartis dans les Centres pédagogiques régionaux (CPR) où, en même temps qu'ils effectuent leur stage, ils doivent rédiger une monographie sur un sujet de leur choix¹. Ces quatre certificats étaient censés s'approcher de la préparation aux concours du professorat des disciplines "fondamentales" dans les universités avec, pour les arts, l'espoir de la même trajectoire : licence-CAPES-agrégation, ce qui se réalisera en 72 puis 75.

Ces modalités seront maintenues jusqu'à la survenue en 1968 d'une révolte étudiante inattendue, provoquant une gigantesque vague autant dévastatrice que salutaire.

De prime abord, il importe de souligner que, dès l'année 1967, il y avait chez les étudiants du centre Claude-Bernard, préparant les certificats du DDAP conduisant au professorat du

¹ Pour développer, se reporter à : Marie-Jeanne Brondeau Four et Martine Colboc Terville (2018) *Du dessin aux arts plastiques. Repères historiques et évolution dans l'enseignement secondaire jusqu'en 2000*.

second degré, un sentiment de déception vis-à-vis d'un enseignement qu'ils jugeaient en grande partie périmé, tant dans les cours de pratique qu'en histoire de l'art où le XX^e siècle était ignoré de même que l'actualité des expositions contemporaines. Un document revendicatif (que j'ai perdu) ronéoté par nos aînés avait circulé (BAG).

Notons en arrière-plan à cette époque la tenue du Colloque d'Amiens, en mars 1968, travaillant « pour une école nouvelle, formation des maîtres et recherche en éducation », prônant entre autres de développer une éducation artistique en milieu scolaire, « de la maternelle à la faculté ² ». Le recteur Robert Mallet qui présidait cette commission avait défendu avec force l'idée de la création d'une « faculté d'art » (DSC).

Lorsque survinrent les événements du 22 mars, puis mai 1968, puis les grèves (13 mai) qui stoppèrent les enseignements universitaires, à Claude-Bernard comme ailleurs, les étudiants s'organisèrent pour réfléchir (les fameuses AG) à la réforme du cursus de leurs études (BAG).

Dès le 19 mai, un "CPREA"³ qui s'était auto-constitué proclame la dissolution des écoles La Fontaine (musique) et Claude-Bernard (AP), contesta les enseignements et envisagea à son tour une « fac art » (DS22-26).

Le ministre de l'Éducation nationale Edgar Faure, nommé en juillet, eut la présence d'esprit de tirer profit de cet élan créatif général en confiant au recteur Henri Gauthier la mission d'auditionner professeurs et étudiants de chaque discipline (j'y ai contribué mais mon souvenir est flou) pour en recueillir les propositions (BAG).

S'agissant des AP, les réunions eurent lieu à l'Institut d'art rue Michelet. En tant qu'étudiants, nos revendications principales étaient doubles : 1) - rénover les enseignements périmés et les aligner sur les CAPES existants ; 2) – que les arts intègrent l'Université, avec spécifiquement une préparation au concours du professorat dotée des indemnités d'IPES⁴ au même titre que les autres disciplines (BAG).

En septembre, le recteur Gauthier clôt officiellement les concours d'entrée ; les établissements seront fermés au départ des derniers élèves en préparation (PB34).

Dans un entretien sur SorbonneTV en 2019, Pierre Baqué (ex enseignant d'anatomie à C-B) indique qu'il a préféré démissionner de C-B pour s'employer avec Claude Troger (autre enseignant de C-B) à faire avancer auprès du Ministère l'idée d'inclure les AP à l'université Paris1 (malgré le net refus des historiens d'art), ce qui lui permit de rencontrer Bernard Teyssède et Jean Rudel qui y étaient favorables (BDS 10'58-18'). Baqué passait ses journées à l'Institut d'art – occupé par les étudiants – pour « réfléchir à de nouvelles façons de concevoir la formation et le recrutement des professeurs de dessin et d'AP » (PB33).

Le 30 septembre, Hugues Gall, responsable des enseignements artistiques au côté du ministre E. Faure et représentant du MEN, regroupa le CPREA, Baqué, Teyssède et Rudel pour préparer les contenus et la structure d'une future université des arts en novembre. Suivront Marc Le Bot et Jean Laude (HistArt ; DS26-30).

² Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Pour une école nouvelle : formation des maîtres et recherche en éducation : actes du Colloque national d'Amiens, mars 1968, Paris, éditions Dunod, 1969, p. 104.

³ CPREA : comité pour la réforme des enseignements artistiques. Bnf, Recueil journées de mai-juin 1968, tracts, 1968, document 1473 « Bilan de l'assemblée des ex écoles de La Fontaine, Claude Bernard, CNTRM Balzac, La Schola Vanves Ateliers privés, réunis par le CPREA le dimanche 19 mai 1968 » (DSC)..

Le 18 juin 1968 - Mise au point par la commission arts plastiques du CPREA d'une ébauche des modalités et contenus d'une formation complète où la « formation théorique (cours) et pratique (expérimentation) n'est plus une fin mais un moyen » (DSC).

⁴ Indemnité d'élèves-professeurs, rémunérés durant 3 ans.

Pour augmenter l'accueil à l'université, il est décidé dès mai 1968 de construire une nouvelle structure hors de Paris. Le gouvernement, souhaitant réduire l'agitation qu'ont provoqué les révoltes étudiantes, trouve dans le bois de Vincennes une espèce de ghetto qui enfermerait le gauchisme ambiant, et qui, de ce fait, quitterait le Quartier latin. Mais ce ne sera pas seulement un piège à gauchistes. Décidé par le ministre Faure, le bâtiment fut dessiné par l'architecte et entrepreneur Paul Chaslin qui réussit à construire une université moderne en trois mois. Le 30 septembre 1968, Gall responsable des enseignements artistiques au côté du Ministre annonce devant une assemblée du CPREA la création d'un « département arts » au futur centre universitaire expérimental de Vincennes (DSC).

L'université de Vincennes est créée à la suite de l'établissement de ses statuts en assemblée générale constitutive du 26 juin 1969. En conséquence, le ministère de l'Éducation nationale acte l'entrée en application des décrets de création et de fonctionnement de la nouvelle université le 1^{er} juillet 1969. Fondé par ses concepteurs comme une « anti-Sorbonne mandarinale », le "*Centre expérimental de P8 Vincennes*" innovait sur bien des aspects, en particulier l'accueil des salariés et des non-bacheliers (en moyenne un peu plus du tiers des étudiants inscrits), auxquels il faut ajouter la part très importante des étudiants étrangers. (FD).

Création d'un « enseignement artistique » à Vincennes⁵ porté dans l'arrêté du 31 décembre 1968. Jean Laude spécialiste de l'histoire des arts de l'Afrique noire est élu maître-assistant au centre universitaire expérimental de Vincennes. Il y est élu responsable de la section AP (PB38) et rejoint les rangs de la commission de la rue de Grenelle (DSC).

Vont y enseigner des personnalités importantes (Lyotard, Deleuze, Foucault) mais l'un des aspects les plus novateurs fut la création du département d'arts (arrêté UER « arts et archéologie » du 31 décembre 68), divisé en quatre sections autonomes, arts plastiques, musique, théâtre, cinéma. Dans ces disciplines, les apprentissages techniques étaient combinés avec l'initiation à la sémiologie naissante. Le succès du département cinéma est tel qu'il doit gérer la formation de 3000 étudiants. Celui de musique passera de 320 étudiants en 1969 à 1500 en 1978. Le théâtre, lui aussi, échappe à un enseignement purement théorique, la place de la pratique artistique restant première. Le département des arts plastiques, soucieux de définir un art démocratique, intègre les graffitistes américains, les artistes de l'électronique, la bande dessinée, la fresque murale, étudie la relation entre création et informatique. On y peint des affiches dans une perspective sociale et politique sur des sujets d'actualité. L'innovation triomphe sous toutes ses formes (FD).

En janvier 1969, l'UER "enseignements artistiques" démarre immédiatement en ouvrant son premier cycle aux divers arts « mais sans y parvenir réellement pour des raisons internes » (PB44-45). En effet, des groupuscules politisés entravent les cours afin pour ne pas y refaire un autre Claude-Bernard et un autre La Fontaine !

Le 15 janvier 1969, Robert Francès, directeur de l'Institut d'esthétique et des sciences de l'art, invite par lettre⁶ Teyssède qui a été en janvier élu à la Sorbonne sur la chaire de Jean Grenier à prendre part aux assemblées générales de l'Institut en tant que fraîchement élu à la Sorbonne sur la chaire d'esthétique de Jean Grenier. Le 6 mars 1969, Teyssède est élu membre du Conseil transitoire de la faculté des Lettres et des Sciences humaines de Paris dans le corps des professeurs et maîtres de conférences, il représente l'UER de « philosophie et esthétique » créée par l'arrêté du 31 décembre (DSC).

⁵ BOEN n° 2, 9 janvier 1969. Création par dérogation confirmée sous l'intitulé « Enseignements artistiques » dans la liste des 11 UER du centre universitaire de Vincennes parue au BOEN du 6 mars 1969 (DSC).

⁶ Archives nationales 20160050/6, Institut d'esthétique et des sciences de l'art, institut arts création et théories esthétiques (1954-2012), instances (DSC).

Preuve de la mise en route de Vincennes, Baqué commence une thèse de 3^e cycle avec Laude (1969-71, sur l'art cinétique : une « chose », un caisson animé et la réaction d'un public varié dont L. Marin et P. Bourdieu) dont la direction, reprise par Teyssède, sera déplacée à la Sorbonne. Initié à la sémiologie par Laude, Baqué inaugure ainsi un nouveau type de thèse associant création et réflexion (PB39).

Par décret du 17 décembre 1970, l'université de Vincennes sera érigée en établissement public à caractère scientifique et culturel en tant que "*Université Paris 8 Vincennes*" à compter du 1^{er} janvier 1971. Malheureusement, la situation va très vite se dégrader. Le premier problème de Vincennes, c'est son cadre qui va rapidement se paupériser, car on ne lui donne pas les moyens nécessaires pour son entretien et son développement. Cette université a été créée pour 7500 étudiants, mais en accueillera jusqu'à 32000. Cette surpopulation pose évidemment des difficultés au quotidien. Le "souk", par exemple, va se multiplier. Il n'y a pas un souk, mais il y en a trois : le souk alimentaire, le souk vestimentaire et le souk culturel. Ils occupent beaucoup d'espace, à tel point que dans le couloir central, on peut à peine passer pour aller d'une salle à une autre. Et puis le marché alimentaire posait des gros problèmes d'hygiène puisqu'il fallait conserver et nettoyer la nourriture. Il y eut de nombreuses affaires très négatives, de quoi rebaptiser Vincennes « Katmandou-sur-Marne », ce qui fit qu'il y eut un grand moment d'hésitation autour du président Charles De Gaulle. Fallait-il donner suite à ce projet ? Certains au gouvernement disaient : « *Edgar Faure est un fou* ». À cela De Gaulle avait répondu : « *Laissons faire cette université pour les emmerdeurs* » (FD).

Au bout de douze ans, la ministre Alice Saunier-Seïté décida d'en finir avec ce lieu maudit de frénésies collectives. Elle n'entreprend pas la démolition de l'université rebelle, elle décrète carrément son annulation : il ne doit rien en rester, pas la moindre ruine, pas la moindre trace. Les bulldozers sont chargés de l'exorcisme : contrairement aux champs d'Attila, l'herbe repoussera sur le tombeau de Paris 8, comme si rien ne s'était passé en cet endroit rendu aux promeneurs. Le 27 août 1980, à l'initiative de Jacques Chirac, maire de Paris, l'université de Vincennes est rasée aux bulldozers, discrètement et en pleine nuit. Était-elle devenue trop révolutionnaire ? L'université a été transférée à Saint-Denis, mais c'est une autre histoire (FD).

Le devenir de l'enseignement des AP s'éloigna de Vincennes grâce à l'opiniâtreté de Teyssède. En mars 1969, le professeur, arrivé à la commission des AP, s'était opposé aux historiens, dont Jacques Thuillier, quant à un avenir commun à la Sorbonne (DS30-35). Et sans attendre une création spécifique, il avait ouvert, à l'Institut d'art, son ébauche d'« UER d'esthétique, arts plastiques et sciences de l'art » (DS39).

En septembre 1969, fort de sa grande notoriété et s'appuyant sur l'apport de l'Institut d'esthétique et sciences de l'art (Robert Francès, Etienne Souriau, René Passeron), Teyssède proposa au doyen de la Sorbonne (Raymond Las Vergnas) un « *projet d'une UER d'esthétique, des AP et sciences de l'art* » relevant des lettres et sciences humaines de Paris-Sorbonne-Université avec pour contenus la recherche esthétique et scientifique, la création artistique et la formation des professeurs d'AP.

Ce projet, avec avis favorable, fut soumis au conseil de l'Institut d'esthétique et adopté à l'unanimité puis acté définitivement par l'arrêté ministériel du 3 novembre 1969 portant « création d'enseignements d'éducation musicale et d'arts plastiques dans les universités ». A la rentrée 1970, les AP seront à Paris1 et la Musique à Paris4 (DS39-40).

Reprenant, avec l'aval de Robert Mallet qui a pris ses fonctions de recteur-chancelier des universités de Paris fin mai 1969, les enseignements à l'Institut d'art et d'archéologie de la rue Michelet une « UER d'esthétique, arts plastiques et sciences de l'art ». (qui accueillait aussi les

étudiants issus de C-B préparant le professorat), Teyssède constitua peu à peu les nouveaux programmes d'enseignement et recruta les enseignants chez les universitaires en philosophie, esthétique, sociologie ; chez les anciens formateurs de C-B ; aux Beaux-Arts avec Bernard Lassus comme responsable du "collège des plasticiens" (voir la liste dans DS40-42), dont 90% de vacataires (PB41).

Le 14 novembre 1969, publication de l'arrêté ministériel du 3 novembre 1969 qui porte « création d'enseignements d'éducation musicale et d'arts plastiques dans les universités » et instaure un DUEL (Diplôme universitaire d'études littéraires) section arts plastiques.

Le 21 mars 1970 décret 21 portant création d'une UER commune à la musique et aux arts plastiques, – « arts plastiques et musicaux, musicologie » – à l'université Paris 4.

Le 9 octobre 1970, l'Assemblée constitutive provisoire de l'université Paris 1 présidée par François Luchaire demande « la création d'une UER dérogatoire pour les arts plastiques ».

Le 28 octobre 1970, publication de l'arrêté 23 qui rattache officiellement une « UER arts plastiques » à la future université Paris 1, quand le pendant en « musique et musicologie » est ouvert à Paris 4.

Le 29 décembre 1970 - Un arrêté rectoral établit les équivalences entre les enseignants de l'université et ceux des Beaux-Arts pour l'éligibilité de ces derniers au conseil de l'UER arts plastiques.

Le 1er janvier 1970 prise d'effet du décret du 23 décembre 1970 érigeant l'Université Paris 1 en établissement public à caractère scientifique et culturel (DSC).

Malheureusement, il n'y a pas de locaux spécifiques, nous sommes devant une « UER fantôme » dont les cours se dérouleront dans les lieux d'où proviennent les enseignants, c'est-à-dire dispersés dans Paris (au moins huit, DS52) avec des étudiants dans une transhumance épuisante : « ils marchent deux à trois heures par jour sans se plaindre » (PB41).

A la rentrée 1971, Teyssède entérine ce qui a été obtenu : un nouveau type de thèse « associant pratique et réflexion » et l'organisation des formations. Il sera élu directeur de Paris1 en février (DS45). Un millier d'étudiants et une UER ingérable hébergée à Censier. La vice-présidente et historienne Hélène Ahrweiler appelle Baqué, Laude et Rudel pour s'appuyer sur un "conseil d'université" (DS50-52) mais les conflits furent nombreux, notamment avec Lassus, de quoi déboussoler les étudiants et en particulier ceux visant le professorat (PB40-45).

En 1972, arrive l'annonce d'un transfert rue Saint-Charles : une ancienne usine en béton armé de quatre étages. Local vide sans table ni chaise, un secrétariat resté à Censier et des étudiants (plus de 1800, sans compter les CAPES) qui continuent à transhumer. Résultat : le 24 novembre grève générale (employés, étudiants, enseignants) et occupation des locaux puis, le 29 novembre, démission de Teyssède avec lettre au recteur Mallet indiquant qu'il ne pouvait « assurer honnêtement une rentrée dans un hangar non aménagé » (DS57-61). Du mobilier arrivera.

En 1973, Teyssède revenu, les enseignements s'organisent. Un DEUG "*lettres et arts plastiques*" (et non point AP !) est créé⁷ mais il réveille le déséquilibre originel où les enseignements artistiques universitaires furent pris en charges « par ceux qui faisaient déjà partie de l'institution, les historiens d'art et les esthéticiens », "mandarins" dont les

⁷ Le 27 février 1973, promulgation du décret qui transforme tous les diplômes de premiers cycles en un unique DEUG (Diplôme d'études universitaires générales). Un DEUG "*lettres et arts, option arts plastiques* » remplace le DUEL arts plastiques.

enseignements étaient « portés par le verbe », aux dépens des plasticiens « confinés dans la pratique, perdant ainsi en prestige et en rémunération » (PB47-48).

Finalement, il faudra attendre 1975 pour que le centre Saint-Charles soit véritablement réhabilité et les enseignements stabilisés ; on recruta des artistes reconnus comme Lygia Clark ou Michel Journiac. Le fonctionnement général du Centre (13 enseignants titulaires pour plus de 2000 étudiants) a été grandement redevable à la rigueur exceptionnelle de la secrétaire Françoise Pichon, responsable administrative des AP qui y fit toute sa carrière (BDS).

Les arts plastiques à l'Université s'organisent également sur le territoire national. Ainsi, du 26 au 30 septembre 1973 des assises nationales se tiennent à Rennes avec les représentants étudiants des départements d'arts plastiques de Bordeaux, Marseille-Luminy et Strasbourg où elles ont été décidées le 2 juin. S'y joignent les étudiants de Vincennes-Paris 8 et Lille 3 (DSC).

Paris1 prépare au CAPES puis à l'agrégation (1976) et un cours « d'initiation théorique et pratique à la pédagogie artistique et à l'animation culturelle » est assuré par Elodie Vidal qui vient de Vincennes et France Lerondeau, professeur au lycée de Sèvres (DS65). Les premiers agrégés de France vont rapidement être recrutés à l'université et beaucoup d'entre eux s'y investissent brillamment (Par exemple Eliane Chiron et Jean Lancri, devenus docteurs d'état).

Sera rattaché à Paris1 l'enseignement par correspondance préparant aux concours de recrutement (CNTE de Vanves devenu CNED) et nous fumes de nombreux agrégés à y participer, notamment à la formation pour l'agrégation, que nous avons longtemps pilotée avec J.P. Brigaudiot (BAG).

Exemple supérieur de cette voie nouvelle associant pratique et recherche, le 27 mai 1978, Baqué soutient la première thèse d'état en art à la Sorbonne devant un jury présidé par Laude avec Raymonde Moulin, Teyssède, Ragon et Xénakis, thèse constituée de 7 volumes, 8 maquettes architecturales et des diapositives projetées, proposant un « *Espace construit et aménagé comme support de stimulation sensorielle, plastique et relationnelle* ». Deux utopies données à voir, celle du sujet-fiction et celle d'une UER fondée sur la « liaison de la théorie et de la pratique », écrira Dominique Noguez⁸ (BAG).

Désormais, le navire semblait être lancé, mais on ne peut oublier, en 1980, après avoir rasé Vincennes, la sinistre tentative de la ministre des Universités Alice Saunier-Seïté. Dénonçant après 68 une Université devenue « cour des miracles » ainsi que la « braderie de tous les diplômes », elle entreprit de supprimer 39% des DEA, dont ceux d'AP, d'esthétique et sciences de l'art. L'arrivée de François Mitterand en 1981 enterra cette révision (DS80-81).

Les UER devinrent UFR en 1984, loi Savary, la recherche s'étendit et se diversifia, le nombre de thèses ne cessa d'augmenter, dirigées par une nouvelle génération (Eliane Chiron, Jean Lancri, Richard Conte...) tandis que certains traditionalistes récusèrent encore cet enseignement si singulier (DS83-96).

Le transfert des arts à l'Université s'est finalement déroulé dans un temps record. En deux ans, on est passé de 177 élèves à C-B en 1969 à plus d'un millier d'étudiants en 1970-71 et 2708 en 1975-76. La « fac Saint-Charles » dépassera les 3000 en 2020 (BAG).

⁸ Noguez D. (1978), Les arts plastiques à la Sorbonne, la soutenance de thèse de Pierre Baqué, *Revue d'esthétique*, n°3-4/1978, Paris, CNRS/CNL, UGE 10-18, p. 412-415. A lire en source annexe de ce texte.

Jean Da Silva résumait en 2020 l'historique "Vincennes / Paris1" en ces termes : « *Tandis que les étudiants de Vincennes transform(aient) en cloaque les bâtiments qui leur (avaient) été livrés, ceux de Saint-Charles s'évertu(aient) à rendre acceptable une ruine industrielle* » (DS60).

Que dire alors de l'université Paris-VIII-Vincennes-Saint-Denis, autrefois connue comme « université de Vincennes » ou « université Paris-VIII-Vincennes » fondée en 1971 et transférée à Saint-Denis en 1981 puis dénommée « *Paris8, université des créations* », alors spécialisée dans les sciences humaines et sociales ? Elle comporte aujourd'hui une UFR *Arts, Philosophie, Esthétique* qui regroupe toutes les disciplines artistiques, peut-être sous un angle plus sociologique : départements en Arts Plastiques, Arts et Technologies de l'Image, Cinéma, Danse, Musique, Photographie, Théâtre et Philosophie. Mais les enseignants plasticiens de la première heure sont allés rejoindre les esthéticiens de la Sorbonne. Et non pas Paris8. On retiendra toutefois le nom de Daniel Danétis qui y fit toute sa carrière (BAG).

Ce qui sera transféré en sera l'esprit : « Malgré la démolition, il va quand même exister une continuité au-delà de Vincennes. En philosophie par exemple, Gilles Deleuze continuera ses cours à Saint-Denis jusqu'à sa retraite en 1988. « Il y a aussi un certain nombre de choses qui avaient eu lieu à Vincennes, notamment en ce qui concerne la transdisciplinarité, qui se cristallisent et prennent leur essor à Paris8 - Saint-Denis. Je pense par exemple aux arts des technologies de l'image (ATI) qui est un département né justement de l'effervescence du département d'arts plastiques vincennois. Il y a également un héritage sur le plan de l'écriture littéraire puisqu'il y a beaucoup de romanciers qui donnent des ateliers d'écriture à Saint-Denis. On retrouve cette idée, qui était très importante à Vincennes, de lier la créativité et la pratique avec la théorie. Donc bien sûr, je pense qu'il y a eu un acte d'exorcisme sur le plan de la matérialité de ce qu'était Vincennes, mais l'esprit vincennois continue d'exister » (FD).

Au fil du temps, principalement entre 1971 et 1975, des UER d'art vont être créées en régions⁹, parfois associées aux Lettres, à l'Histoire ou à la Communication. Si les principales UER ont pris en charge dès 1972 la préparation au CAPES (puis à l'agrégation) – plutôt par obligation que par conviction – on sent que la pédagogie (comme on disait alors, le mot "didactique" apparaît bien plus tard en AP) est peu présente dans les débats et encore moins dans la recherche. Ainsi, suite à la première session du CAPES en 1973 où le jury présidé par l'IG Jean-Michel Collignon se désolait de la médiocrité des résultats, Baqué devait convenir rétrospectivement en 2011 que « dans [son] UER où les formateurs n'ont aucune idée de ce qu'est un concours de recrutement, la préparation des candidats doit être sérieusement revue (...) Par la suite le niveau montera, essentiellement grâce aux préparations de province qui obtiennent leur légitimité et leur respectabilité en [réalisant] des taux de réussite remarquablement élevés » (PB53).

En marge de cette histoire compliquée qui a commencé en 1968 avec la fermeture du centre de préparation au professorat de dessin et d'arts plastiques à Claude-Bernard, il semble utile d'ajouter plusieurs éléments :

On peut remarquer dans l'historique de ces années que jamais, dans aucun débat post-68, il fut question de didactique. Certes, les UER d'arts plastiques, lieux dévolus d'abord à la

⁹ Un bilan avait été établi durant l'université d'été du 3 au 8 septembre 1992 sise à Aix-en-Provence en association avec Paris1 pour les vingt ans d'arts plastiques à l'Université, mais il est incomplet et non daté (PUP, p. 175-183). Les premières furent Rennes, Strasbourg, Marseille-Luminy, Lille et Bordeaux.

JDS (66-67) énumère des universités ayant un partenariat avec les écoles d'art mais sans indiquer celles qui ont une formation à l'enseignement. Je n'ai pas réussi à retrouver sur le Net les dates de création de ces UER régionales.

pratique plasticienne et ensuite à la réflexion qui s’y rapporte, cultivaient, on le comprend, un champ nouveau suffisamment gigantesque. Toutefois, d’autant plus qu’elles avaient en charge la formation aux concours du professorat, en tant que lieux « de recherche et d’enseignement », n’auraient-elles pas dû, dès l’origine en 1972, se doter d’une unité de *recherche en didactique des arts* apte à accompagner d’un regard critique les enseignements dispensés ? Naturellement, la formation continue a joué son rôle au fil du temps ainsi que les épreuves didactiques des concours et la formation spécifique en IUFM. Observons qu’en 2026 l’enseignement des AP à l’université ne propose que très sporadiquement une formation de type didaxologique¹⁰, le nombre réduit de thèses en didactique des arts (bien qu’augmentant) en témoigne, alors que, par exemple, cette recherche est usuelle au Québec (UQAM) depuis très longtemps.

Hors de l’Université, ailleurs que dans le triangle « Vincennes-Paris I-Paris 8 », il importe également de signaler que prenait corps, en même temps, une autre dynamique de recherche sise au **Centre International d’Études Pédagogiques de Sèvres** où, stagiaire au lycée pilote international, j’ai eu l’opportunité de rencontrer ma tutrice Aimée Humbert qui m’ouvrit aux échanges internationaux de l’INSEA¹¹ portant sur l’étude comparative de l’enseignement des arts (BAG).

L’état d’esprit était d’inventer une nouvelle discipline au secondaire. Comme le décrit l’Inspecteur général Pélissier, « c’était une époque de mise en pièces et de mise à plat de tout, par souci de renouvellement, notamment de ce qui apparaissait trop pesant, trop dogmatique et trop systématique, issu de l’académisme avec ses normes. C’était un moment salubre mais qu’on ne peut suspendre éternellement. Et le constat et la réflexion que j’ai été conduit à faire, c’est que, tout en conservant cette richesse exploratoire, il fallait commencer tout de même à donner corps à la discipline. Sinon nous risquions de rester morcelés, sans identité. C’est pour cela qu’il a fallu se pencher sur cette question de la didactique des arts plastiques »¹².

Peu de temps après, en 1981, à l’**Institut national de recherche pédagogique** rue d’Ulm (INRP), dans le contexte de la rénovation des collèges, sous la responsabilité de Louis Legrand, s’ajoutera aux autres disciplines un groupe de recherche en didactique des arts plastiques dans lequel Magali Chanteux (IPR) exercera un rôle important.

Ajoutons enfin l’activité de recherche des nouveaux IPR ainsi que le rôle dynamisant de la leçon d’agrégation d’AP à partir de 1976.

Tous les auteurs s’accordent à dire que l’implantation des AP à l’Université est entièrement redevable à l’action militante de Bernard Teyssède. Bien loin de Claude-Bernard, bien loin de Vincennes, tels furent les fruits de 1968 pour notre discipline, à l’Université mais aussi, extensivement, plus spécifiquement, quant à la didactique des arts (BAG).

¹⁰ Référence à E. De Corte (dir.), *Les fondements de l’action didactique*, Bruxelles, De Boeck, 1990, p.18-20, 342-347.

¹¹ *International Society for Education Through Art*, organisation non-gouvernementale créée en 1954 et rattachée à l’UNESCO. Lors des réunions du groupe français, en 1969-70, j’ai entendu l’Inspecteur général Jean-Michel Collignon dans un colloque destiné aux professeurs chargés de responsabilités en région leur dire qu’ils avaient « carte blanche pour construire une nouvelle discipline », j’ai rencontré Daniel Danétis (devenu professeur à Paris 8), spécialiste de la créativité, avec qui je fis équipe dans un groupe qui s’élargira rapidement pour tenter d’inventer de nouveaux dispositifs d’apprentissage fondés sur une pratique favorisant créativité et autonomie. Y participèrent Gilbert Pélissier, futur Inspecteur général, travaillant autant à l’autonomie qu’à l’accès à la compréhension des œuvres, et Marie-Françoise Chavanne, notamment.

¹² Pélissier G. (1985), « La création des ateliers d’arts plastiques au collège », *Les Amis de Sèvres*, n°120, p.98.

SOURCES

Baqué P. (2011), *40 ans de combat pour les arts et la culture à l'école 1967/2007*, Paris, L'Harmattan.

Chateau D et Le Gouic J.C. (1993) *Les arts plastiques à l'Université*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.

Da Silva J. (2020), *Une part de risque. L'école des arts de la Sorbonne*, Paris, Editions de la Sorbonne.

Da Silva J. (2023), *Les arts plastiques à l'université chronologie, 1967-1974*, document de 6 pages, https://www.academia.edu/115211437/Les_arts_plastiques_à_l'université_chronologie_1967_1974/

Dosse F. (2024), *Vincennes : Heurs et malheurs de l'université de tous les possibles*, Paris, Payot.
Sources utilisées ici : <https://www.lhistoire.fr/livres/luniversite-rebelle> ainsi que l'entretien avec Thylan Brissy : <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/universite-vincennes-mai68-histoire> publié le 23.08.2024.

SorbonneTV, entretiens :

< <https://sorbonne.tv/entretien-jacques-cohen> >

< <https://sorbonne-tv.pantheonsorbonne.fr/entretien-pierre-baque> >

< <https://sorbonne.tv/entretien-francoise-pichon> >

< <https://sorbonne-tv.pantheonsorbonne.fr/entretien-helene-ahrweiler> >

Noguez D. (1978), Les arts plastiques à la Sorbonne, la soutenance de thèse de Pierre Baqué, *Revue d'esthétique*, n°3-4/1978, Paris, CNRS/CNL, UGE 10-18, p. 412-415. (ci-après) :

* * * *

LES ARTS PLASTIQUES
A LA SORBONNE

La soutenance de thèse de Pierre Baqué

par Dominique NOGUEZ

Rarement on n'avait vu autant de monde à une soutenance de thèse que ce samedi 27 mai 1978 à la Sorbonne : seules quelques travées de l'amphithéâtre Richelieu, en haut, restaient vides, que Michel Zérafra vint hanter successivement, à la recherche, bien compréhensible chez un théoricien du roman, d'une multiplicité de points de vue. Car il y avait à voir : outre l'impétrant et le jury (Raymonde Moulin, Bernard Teyssède, Jean Laude, Michel Ragon, Iannis Xénakis), huit maquettes de bonne taille, qui auraient pu faire croire à la consécration solennelle et maçonnique de quelque *chef d'œuvre* ou encore à une soutenance de diplôme d'architecture. Il s'agissait d'une utopie. Les thèses nous parlent si souvent du passé! Celle-ci nous parlait de l'avenir, et du présent. Avenir incertain, présent sombre. On va voir comme.

Donc, en 7 volumes et 7 petites maquettes (plus une grande), *L'espace construit et aménagé comme support de stimulation sensorielle, plastique et relationnelle*. Diapositives à l'appui, Pierre Baqué a construit et aménagé son espace devant nous. Il était donc une fois (il sera donc une fois) une cité pour 1 500 habitants, partagée en sept types d'habitation (Baqué parle de « cellules »). Chaque type, placé bachelardienement sous le signe prioritaire d'un élément (hormis le feu!), permet des expériences spécifiques : dans les

412

de Libération de la Corse ne laissera pas faire! (ou bien il faudrait des C.R.S....). En fait, Baqué veut-il que son utopie existe, qu'elle perde son statut d'immaculée proposition universitaire pour risquer la chute dans l'impur des déviations et des récupérations, avec le Club Méditerranée à la clef? J'oserai imaginer que non. Cette cité est donc un fantasme? Non encore. C'est un discours — et dont il n'est pas insignifiant qu'il ait été articulé à la Sorbonne.

D'abord, c'est un manifeste (Jean Laude ne s'y est pas trompé qui, quoique professeur de l'U.E.R. d'Arts plastiques & sciences de l'art de l'Université de Paris I, l'a méticuleusement contesté). Ce que Baqué a voulu faire — et cet essai restera à coup sûr longtemps comme un modèle, une référence —, c'est appliquer au mieux le slogan d'une U.E.R. qu'il a contribué plus que quiconque (hormis Bernard Teyssède, son fondateur) à faire exister : « liaison de la théorie et de la pratique » (« théorie » désignant, dans cet imprudent vocabulaire, tout ce qui n'est pas « pratique »). Voyons le positif de la démarche : il est dans les maquettes; il est dans l'idée qu'il n'est plus bon de penser à l'art, aux formes, aux couleurs, aux matériaux en dehors d'un souci d'environnement et d'hommes — je veux dire hors d'un souci *politique* au sens propre. Par où Baqué est esthéticien à sa façon, et bon esthéticien, qui met l'expérimentation (et plus seulement l'expérience) esthétique au cœur de son travail, et la créativité. Esthéticien qui n'a pas peur du mot « création » et ne réduit pas l'esthétique à l'histoire de ses concepts. Corse ou pas, ce projet fait rentrer un peu d'air.

Ce projet est aussi signifiant par ceci : c'est un projet d'architecture *rationnelle*, de part en part. Tout y est a priori, ou presque. Où l'on verra, si l'on est de l'Ecole de Francfort, de quoi se méfier; ou bien, au contraire, si l'on réfléchit que les utopies sont aussi, voir Mikel Dufrenne, du côté du désir et du bonheur, une démarche noble, le signe d'allégeance à une des

414

cellules immergées sous l'eau, des rêveries probablement Nautiliennes et dans les cellules érigées à tout vent sur la colline, des impressions de sœurs Brontë. Non des rêveries, non des impressions seulement, mais des expérimentations aussi : cette cité n'est pas pour le farniente, pas tout à fait. On y est mis en présence de matériaux variés, d'agencements picturaux variés — auxquels on doit réagir. Voilà pour la stimulation plastique; pour la stimulation relationnelle (le mot désigne sans doute les rencontres humaines), la précision est moins grande : Baqué ne règle qu'un peu l'activité des membres de son phalanstère, et ne se souvient peut-être de Fourier que pour les vouer à la « papillonne », cet « esprit de variété » qui les fera obligatoirement passer par les sept types de cellules pendant leur stage.

Car il s'agit de stages et cette Abbaye de Thélème est pour des chercheurs ou des « décideurs » (d'autres diraient des technocrates) qui pourront tirer de l'expérience des enseignements utiles à leurs décisions. (Là reparaît l'utopie, au sens d'illusion : l'analyse moderne de la décision, voir Lucien Sfez, porte plutôt à penser que l'empressement des « techniciens » du — et au — pouvoir est plutôt de ne prendre aucune décision; et l'expérience de vingt ans de V^e République bagnolarde et promotrice semble prouver que de stimulation sensorielle et plastique, nos in-décideurs se battent bien l'œil, fermez la parenthèse).

Le projet de Pierre Baqué est-il utopique? Oui et non — et il y a du désespoir dans cette hésitation. Non : en effet, par une sorte d'effet réaliste qui l'apparente à Flaubert vérifiant que ses personnages imaginaires habitent des maisons, prennent des diligences, arpentent des falaises qui existent bien, Baqué a inscrit son village expérimental dans un lieu « réel », au bord de la Méditerranée, en Corse (courbes de terrain, nature du sol, types de végétaux, tout a été vérifié). Mais là commence une secrète auto-négation : cet effet réaliste est en même temps irréaliste — le Front

413

valeurs « universitaires » dont on n'a pas à rougir, l'idée, contre vents et pouvoirs, marées et cupidités, que rien ne va de soi, qu'il est toujours légitime de se servir de sa pensée pour imaginer mieux.

Et c'est là, risquons-le, le sens fondamental de ce discours de maquettes et de mots : c'est un vœu, une *requête*. Car cette cité, c'est l'U.E.R. d'Arts plastiques telle qu'elle devrait exister : Bauhaus au bord de l'eau, Thélème dans l'Université. Plus encore : c'est l'U.E.R. d'Arts plastiques, avec ses buts, ses sensualités, ses naïvetés, dilatée à l'échelle du monde. C'est un rêve d'humanité disponible, douce, paisible, tournée vers l'exploration des sens, ne connaissant plus d'autre drame que celui d'un magenta qui jure avec un indigo, d'un granuleux qui suit trop abruptement un duveteux.

Ainsi, je vois cette thèse comme une entrée solennelle des Arts plastiques dans la Sorbonne, aussitôt suivie d'un appel au secours et au rêve. Car la réalité actuelle de l'U.E.R. d'Arts plastiques & sciences de l'art de Paris I, principale tentative en France d'une introduction *vive* des arts dans l'Université, est catastrophique. Les historiens se demanderont plus tard comment un régime qui avait commencé sous la bannière (rapiécée) de la « grandeur » a pu consentir à cette mesquinerie : laisser une des principales tentatives de renouveau pédagogique de cette dernière décennie capoter dans l'indigence et le sordide. Sordide de lieux étroits et sinistres — et l'indigence : vingt enseignants permanents pour près de 3 000 étudiants, un budget qui baisse d'année en année, le découragement. La thèse de Pierre Baqué dit secrètement ce découragement et en même temps permet de le vaincre.